

# L'école professionnelle de blessés et les œuvres de l'Hôtel-de-Ville de Lyon

Autor(en): **Guisan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **25 (1917)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548971>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
Report	815,273.	29		Report	974,160.19
Pour les colonnes de la Croix- Rouge, équipements per- sonnels 44,012 fr. 85, matériel de transport 71,893 fr. 25 . . . .	115,906.	10	Frais d'impressions . . . .	3,153.	46
Dépenses pour personnel infirmier . . . . .	4,246.	90	Matériel de bureau et d'ex- pédition . . . . .	4,699.	08
Matériel d'hôpital, matelas	21,696.	80	Ports divers . . . . .	4,308.	22
Solde, honoraires . . . .	17,037.	10	Location des dépôts, etc. . .	2,057.	70
A reporter	974,160.	19	Rapatriement des invalides de guerre et divers . . . .	173,872.	82
			<b>Solde en caisse le 2 mars</b> <b>1917 . . . . .</b>	<b>205,589.</b>	<b>66</b>
				<u>1,377,723.</u>	<u>93</u>



## L'École professionnelle de blessés et les œuvres de l'Hôtel-de-Ville de Lyon

Conférence donnée le 18 février 1917 à la Croix-Rouge vaudoise  
par M. le D<sup>r</sup> GUISAN, de Lausanne

*Messieurs,*

Au retour de la mission dont mon camarade le capitaine Doret et moi avons été chargés en octobre-novembre dernier dans les camps de prisonniers du midi de la France et de la Corse, j'ai eu l'occasion de voir d'assez près, à Lyon, deux œuvres d'un intérêt puissant, nées de la guerre: l'*école professionnelle de blessés*, plus connu sous le nom d'*école Joffre*, et les *œuvres de l'Hôtel-de-Ville*. C'est de l'une et de l'autre que je me propose de vous parler.

\* \* \*

*L'école professionnelle de blessés.*

Conscient de la nécessité pour l'ensemble des citoyens de venir en aide à ceux que leurs blessures mettaient désormais dans l'impossibilité de reprendre leur gagne-pain et non par un sentiment de sympathie, M. Herriot proposa le 30 novembre 1914 au Conseil municipal de créer une école de rééducation profession-

nelle ouverte aux mutilés. La proposition du maire de Lyon fut appuyée et trouva sa réalisation immédiate.

Il existait dans le quartier populaire de la Guillotière, rue Rachais, entouré d'un poétique jardin, un ancien petit hôtel aristocratique du XVII<sup>e</sup> siècle, le *château de la Buire*, que la ville avait acquis jadis dans l'intention hélas de le livrer un jour à la pioche des démolisseurs. C'est là qu'après quelques travaux d'aménagement furent logés les premiers mutilés de la guerre, une centaine pour commencer.

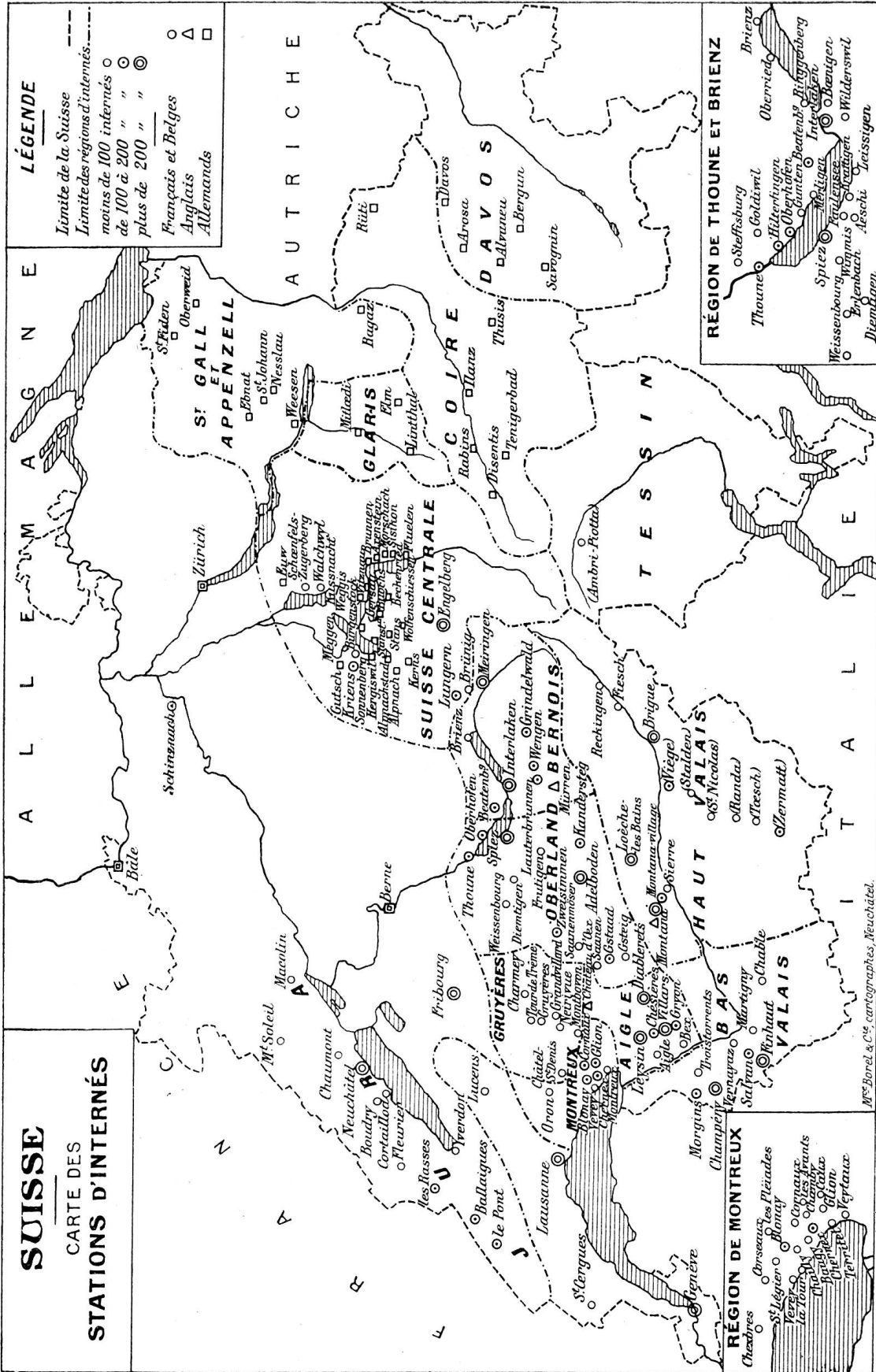
Moins d'un an après, alors que l'école professionnelle avait fait ses preuves et marchait à souhait, le Conseil municipal de Lyon demandait en septembre 1915 au général Joffre d'accepter le parrainage de l'institution. Cette démarche le toucha infiniment et en donnant son acquiescement, le vainqueur de la Marne écrivait au maire de Lyon que tout l'intérêt qu'il portait à une œuvre aussi féconde était

# SUISSE

## CARTE DES STATIONS D'INTERNÉS

### LÉGENDE

--- Limite de la Suisse  
 - - - - - Limites des régions d'internés  
 ○ moins de 100 internés  
 ⊙ de 100 à 200 " "  
 ⊗ plus de 200 " "  
 □ Français et Belges  
 △ Anglais  
 □ Allemands



Régions d'internement en Suisse des prisonniers blessés et malades ( Voir l'article « Nos internés » dans le n° 3, 1917)

un gage de sa profonde sympathie pour les vaillants soldats qui fiers de leurs blessures et ayant repris goût à la vie salueront bientôt le retour de leurs camarades victorieux.

En présence du succès de l'école Joffre, et les demandes d'admission se multipliant, M. Herriot décida l'ouverture d'un second établissement à *Tourvielle*.

Tourvielle est un domaine appartenant à la ville, situé au delà de la colline de Fourvière. Il a une superficie de sept hectares et si les bâtiments sont quelque peu délabrés, du moins les frais ombrages et les belles prairies offrent-elles un incomparable séjour aux mutilés.

Des réparations, des transformations, quelques couches de peinture donnèrent bien vite à la vieille bâtisse et à ses dépendances un air avenant. En même temps on élevait dans son voisinage une dizaine d'ateliers aussi vastes que bien compris.

\* \* \*

L'école Joffre est placée sous la surveillance d'un conseil d'administration dont M. Herriot est le président. Il est composé de médecins et de chefs d'industrie. La direction générale de l'école de la rue Rachais et de l'école de Tourvielle appartient au D<sup>r</sup> Vigne qui est en même temps médecin des deux établissements. Je ne saurais assez me louer de son amabilité et de son obligeance. Le directeur effectif de l'école Joffre est M. Basèque, de Charleroi, homme charmant à qui je dois le plaisir de pouvoir faire circuler parmi vous ces photographies.

Pour être admis à l'école Joffre, les candidats doivent remplir certaines conditions de moralité, faire preuve de bonne volonté et être animé du désir de travailler avec sérieux.

Tous les élèves logent dans l'établissement où existent des dortoirs spacieux.

Le port de l'uniforme est obligatoire. Un ordre journalier règle l'emploi du temps, et si les heures d'études sont longues du moins sont-elles coupées par des récréations. Il y a congé général jeudi après-midi et dimanche.

La ville de Lyon accorde à chaque élève une indemnité de fr. 1 par jour, modeste somme à laquelle s'ajoute le bénéfice de la vente des objets fabriqués.

\* \* \*

Après ces quelques renseignements généraux je m'arrêterai un peu plus longuement aux mutilés et au travail qu'ils fournissent.

Les travailleurs de la terre forment le 60 % des élèves de l'école Joffre. L'agriculture manquant d'hommes, on saisit l'intérêt qu'il y a à lui en rendre le plus possible. Beaucoup de mutilés, amputés de leur membre supérieur s'imaginent que leur moignon est définitivement inutilisable et que par cela même ils seront impropres au travail des champs, aussi ont-ils tendance à vouloir apprendre un nouveau métier (comptable, dactylographe) auquel leurs études antérieures ne les ont pas préparés.

Pour ces hommes-là, les médecins s'appliquent à leur démontrer qu'avec un appareil *ad hoc* ils arriveront à piocher, bêcher, faucher, etc. aussi facilement qu'avant.

La rééducation fonctionnelle des amputés du membre supérieur pour les travaux des champs est ce que j'ai vu de plus intéressant et de plus concluant aussi.

Pour arriver à utiliser avec le maximum de profit les moignons du membre supérieur et avant d'appliquer un appareil quelconque, les médecins de l'école Joffre s'attachent à leur rendre la souplesse et la vigueur. Une salle de mécanothérapie permet d'obtenir la mobilité des articu-

lations, la force musculaire et la disparition de l'œdème.

Ceci acquis, alors seulement le mutilé est pourvu d'un appareil de travail. Il en existe plus d'un modèle. Celui qui m'a paru le mieux compris, qui est aussi le plus utilisé je crois, c'est le *porte-outil de Jullien*. M. Jullien — je le tiens de lui-même — est chimiste. Mobilisé comme brancardier, il s'est intéressé aux prothèses pour amputés. En cherchant à perfectionner ce qui existait et après s'être rendu compte des inconvénients de tel ou tel appareil, M. Jullien est arrivé à construire un porte-outil fort ingénieux. Ce qui fait son originalité, c'est l'emploi d'une pièce à cordon permettant tous les mouvements de bas en haut et de droite à gauche. Deux articulations de rotation enfin rendent possible tous les mouvements dans tous les axes et sur tous les plans.

Actuellement, M. Jullien est attaché à l'école de la rue Rachais où il joue en quelque sorte le rôle de conseiller technique des médecins.

J'ai vu travailler des mutilés avec l'appareil de Jullien et je dois dire ici mon étonnement de la facilité avec laquelle ils manœuvraient indifféremment la pioche, la bêche, la fourche ou la charrue, cela après un laps de temps relativement court. J'ai interrogé plusieurs d'entre eux qui m'ont déclaré n'éprouver aucune peine à exécuter leur ouvrage. Au point de vue de la *capacité du travail*, celle-ci ne doit pas être de beaucoup inférieure à celle d'un homme normal. Un mutilé que je voyais défoncer une partie de pré pour la convertir en jardin-potager et que je questionnais, m'a dit qu'il arrivait à abattre la même besogne dans le même laps de temps qu'à l'époque où il avait ses deux bras.

Il n'y a pas que des manchots parmi les travailleurs de la terre. Les photographies que voici vous montreront que des amputés de jambe sont capables de réussir comme fleuristes, maraîchers, etc.

\* \* \*

Un métier assez recherché des élèves de l'école Joffre est celui de *cordonnier*. S'il compte un certain nombre d'anciens virtuoses de l'alêne et du tranchet, il attire aussi bon nombre d'agriculteurs à qui il fournira durant la mauvaise saison un gain supplémentaire. Parmi ces apprentis se trouvent pas mal d'amputés d'une ou de deux jambes.

J'ai vu sortir des mains de ces cordonniers non seulement des brodequins solides, mais aussi des bottines de dames qui portaient ce cachet d'élégance et de bien fini si français.

\* \* \*

A côté des cordonniers il y a un atelier de *galochiers*. C'est merveille de voir l'entrain qu'apportent à leur travail pénible ces amputés de bras ou de jambe.

\* \* \*

Les *mennisiers* et les *ébénistes* forment une importante corporation. Ils font surtout le meuble de style. Ce sont eux aussi qui scient, rabotent et débitent les pièces de bois nécessaires aux *fabricants de jouets*, de ces jouets français qui demain vont concurrencer ceux de Nuremberg. Les élèves de cet atelier où s'entassent les bateaux, les soldats, les poupées, etc. ont tenu à élever leur propre bâtiment. Ce n'est certes pas sans un certain étonnement que vous verrez sur l'une ou l'autre de ces photos, des manchots porter des poutres et un amputé de cuisse faire le métier de couvreur.

\* \* \*

La *reliuse* est apanage des manchots. Mais ceux-ci exécutent aussi des travaux de cartonnage et de brochage, pour lesquels des machines variées sont mises à leur disposition.

\* \* \*

Les *chevaliers du dé et de l'aiguille* sont bien représentés, et la perte d'une jambe ne leur a pas fait perdre l'habitude

de travailler dans la position à la turque qui leur est chère.

\* \* \*

Il existe aussi à Tourvielle un atelier de *fourreurs* et plus d'une d'entre vous, Mesdames, aurait jeté un œil d'envie sur les manchons, les étoles ou les manteaux que leurs doigts achevaient.

(A suivre.)



## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Fribourg, samaritains.** — A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, la société des samaritains de Fribourg — dont le président depuis tant d'années est M. G. Stamm, nommé à cette occasion membre d'honneur — a publié une élégante plaquette, rédigée par M. Muller, membre honoraire de cette société.

Par ordre chronologique, l'auteur a su noter les phases principales de l'association fribourgeoise de secourisme, dont nous reproduisons ici la dernière page, intitulée; « Conclusions ».

« Au moment où toute l'Europe est mise à feu et à sang, des fêtes bruyantes ne sauraient être de mise — surtout parmi les samaritains ». Cette parole, prononcée par un protecteur de notre société, est indiscutable. Des fêtes pompeuses, l'ambition des lauriers et des coupes d'honneur ne s'harmonisent guère avec le caractère sérieux du samaritain. Ce qui est fait par humanité ne comporte pas de récompense en lui-même. Si notre société a pu, pour une modeste part, se rendre utile aux malheureux, elle éprouve la plus grande joie et la meilleure satisfaction dans le sentiment du devoir accompli. C'est pourquoi elle a renoncé à l'organisation de toute manifestation extérieure, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Il nous est permis cependant de nous réjouir du développement sans cesse croissant de notre société.

Toutefois, hélas! Où il y a de la lumière, il y a aussi des ombres. Nous ne voudrions, en aucune façon, ignorer le revers de la mé-

daille. Plus d'une fois notre barque, rencontrant des écueils, des bancs de sable, courut le risque de sombrer ou de s'enliser. Plus d'une fois le batelier a été bien près de perdre courage et d'abandonner sa barque à la dérive. La plupart des sections de samaritains connaissent ces crises. Nous lisons dans le mémoire, publié à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, de la section de Langenthal: « Dans aucune société, autant que chez les samaritains, le danger n'est si grand de voir le beau zèle initial se refroidir. Un grand nombre de participants sont prêts, après un cours, à se mettre au travail avec ardeur; si des exercices intéressants ne suivent pas sans tarder, l'enthousiasme s'éteint, le désir de se perfectionner est bientôt passé ».

De pareils aveux ne sont guère consolants et encore moins une excuse. Une forte volonté, un Comité à la hauteur de sa tâche, une bonne direction sont d'une incontestable valeur. En disant ceci, nous ne pouvons nous empêcher de penser aux hommes en particulier, qui ont le plus travaillé, depuis un grand nombre d'années, pour la prospérité de notre société. Nous voulons faire mention, en premier lieu, de M. le Dr Weissenbach qui, depuis 1893, se consacre à la cause des samaritains avec un zèle admirable, un dévouement de tous les instants et une verve inlassable. Nous devons une reconnaissance non moins grande à notre honorable président, M. Stamm, qui a toujours travaillé avec une persévérance digne de tout éloge